



# Conseil économique et social

Distr. générale  
16 février 2012  
Français  
Original: anglais

---

## Commission économique pour l'Europe

### Comité des transports intérieurs

#### Groupe de travail des statistiques des transports

##### Soixante-troisième session

Genève, 14-16 mai 2012

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

##### Adoption de l'ordre du jour

### Ordre du jour provisoire annoté de la soixante-troisième session<sup>1,2</sup>

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi 14 mai 2012 à 10 heures

#### I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Comité des transports intérieurs de la CEE et organes subsidiaires.
3. Évolution méthodologique et harmonisation des statistiques des transports:
  - a) Système de classification des statistiques des transports;
  - b) Glossaire des statistiques des transports;

---

<sup>1</sup> Pour des raisons d'économie, les représentants sont priés d'apporter leur propre jeu de documents à la réunion. Aucun document ne sera distribué en salle de réunion. Avant la session, les documents pourront être téléchargés depuis le site Web de la Division des transports de la CEE (<http://www.unece.org/trans/main/wp6/transstatwp6agenda.html>). À titre exceptionnel, les documents pourront aussi être obtenus par courrier électronique ([wp.6@unece.org](mailto:wp.6@unece.org)) ou par télécopie (+41 22 917 0039). Pendant la réunion, les documents officiels pourront être obtenus auprès de la Section de la distribution des documents (salle C.337, 3<sup>e</sup> étage, Palais des Nations).

<sup>2</sup> Les représentants sont priés de remplir la formule d'inscription disponible sur le site Web de la Division des transports (<http://www.unece.org/trans/registfr.html>) et de la renvoyer au secrétariat de la CEE-ONU une semaine au plus tard avant la réunion, soit par courrier électronique ([carole.marilley@unece.org](mailto:carole.marilley@unece.org)) soit par télécopie (+41 22 917 0039). À leur arrivée au Palais des Nations, les délégués doivent se faire délivrer une plaquette d'identité à la Section de la sécurité et de la sûreté, située au Portail de Pregny (14, avenue de la Paix). En cas de difficulté, ils doivent appeler le secrétariat par téléphone (poste 740 30 ou 734 57). Pour obtenir le plan du Palais des Nations et d'autres renseignements utiles, se rendre à l'adresse suivante: <http://www.unece.org/meetings/practical.htm>.

- c) Questionnaire commun;
  - d) Méthodologie concernant les statistiques des accidents de la circulation routière;
  - e) Statistiques sur le transport de marchandises dangereuses,
  - f) Statistiques sur le transport par gazoduc;
  - g) Questionnaire pilote sur la circulation routière;
  - h) Statistiques du transport de voyageurs par autobus et par autocar;
  - i) Statistiques du transport intermodal;
  - j) Données sur le transport par chemin de fer des personnes à mobilité réduite;
  - k) Relations entre les statistiques de l'énergie et les statistiques des transports.
4. Indicateurs statistiques d'efficacité en matière de sécurité routière.
  5. Recensement de la circulation dans la région de la Commission économique pour l'Europe:
    - a) Recensement 2010 de la circulation sur les routes E;
    - b) Recensement 2010 du trafic sur les lignes ferroviaires E.
  6. Collecte et diffusion de statistiques des transports par la Commission économique pour l'Europe.
  7. Activités de renforcement des capacités.
  8. Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports.
  9. Activités statistiques d'organisations internationales intéressant le Groupe de travail.
  10. Questions diverses:
    - a) Dates de la prochaine session;
    - b) Renseignements concernant les prochaines réunions sur les statistiques des transports.
  11. Élection du Bureau.
  12. Résumé des décisions.

## **II. Annotations**

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le premier point à examiner est l'adoption de l'ordre du jour.

*Document:* ECE/TRANS/WP.6/162.

### **2. Comité des transports intérieurs de la CEE et organes subsidiaires**

Le Groupe de travail souhaitera sans doute être informé des résultats de la soixante-quatorzième session du Comité des transports intérieurs (28 février-1<sup>er</sup> mars 2012), et notamment des décisions qu'il aura prises concernant le recensement 2010 de la

circulation sur les routes E, le recensement 2010 du trafic sur les lignes ferroviaires E, ainsi que de toute autre activité de ses organes subsidiaires et du secrétariat de la CEE susceptibles de l'intéresser.

*Document:* ECE/TRANS/2024.

### **3. Évolution méthodologique et harmonisation des statistiques des transports**

#### **a) Système de classification des statistiques des transports**

À sa soixante-deuxième session, le Groupe de travail a invité le secrétariat, les représentants de la France, des Pays-Bas et d'Eurostat à établir pour la présente session un projet de désignations succinctes à deux chiffres (ECE/TRANS/WP.6/161, par. 12) (ECE/TRANS/WP.6/2012/1).

Le Groupe de travail souhaitera sans doute procéder à un échange de vues sur la mise en œuvre du NST 2007 afin de recenser les meilleures pratiques.

*Document:* ECE/TRANS/WP.6/2012/1.

#### **b) Glossaire des statistiques des transports**

Le Groupe de travail souhaitera sans doute être informé des différentes versions linguistiques du Glossaire de statistiques des transports (4<sup>e</sup> éd.). Le Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports proposera quelques corrections à inclure dans la cinquième édition du Glossaire (ECE/TRANS/WP.6/2012/2).

*Document:* ECE/TRANS/WP.6/2012/2.

#### **c) Questionnaire commun**

Le Groupe de travail souhaitera sans doute être informé de la disponibilité ou non des données recueillies par le biais du questionnaire commun sur les statistiques des transports (document informel WP.6 n° 1 (2012)).

Le Groupe de travail souhaitera sans doute examiner une proposition du Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports relatives aux indicateurs sur les entreprises de transport routier de voyageurs (ECE/TRANS/WP.6/2012/3).

*Documents:* Document informel WP.6 n° 1 (2012); ECE/TRANS/WP.6/2012/3.

#### **d) Méthodologie concernant les statistiques des accidents de la circulation routière**

Le Groupe de travail souhaitera sans doute être informé de la disponibilité ou non des données relatives aux accidents de la circulation routière (document informel WP.6 n° 2 (2012)).

*Document:* Document informel WP.6 n° 2 (2012).

#### **e) Statistiques sur le transport de marchandises dangereuses**

Le Groupe de travail souhaitera sans doute noter que le questionnaire pilote sur les statistiques du transport des marchandises dangereuses sera distribué en 2012.

**f) Statistiques sur le transport par gazoduc**

Le Groupe de travail souhaitera sans doute examiner les résultats du questionnaire pilote sur le transport par gazoduc qui a été diffusé par le biais du questionnaire commun en ligne (document informel WP.6 n° 3 (2012)).

*Document:* Document informel WP.6 n° 3 (2012).

**g) Questionnaire pilote sur la circulation routière**

Le Groupe de travail souhaitera sans doute examiner les résultats du questionnaire pilote sur la circulation routière qui a été diffusé par le biais du questionnaire commun en ligne (document informel WP.6 n° 4 (2012)).

*Document:* Document informel WP.6 n° 4 (2012).

**h) Statistiques du transport de voyageurs par autobus et par autocar**

Le Groupe de travail souhaitera sans doute examiner les résultats du questionnaire pilote sur le transport de voyageurs par autobus et par autocar qui a été diffusé par le biais du questionnaire commun en ligne (document informel WP.6 n° 5 (2012)).

*Document:* Document informel WP.6 n° 5 (2012).

**i) Statistiques du transport intermodal**

Le Groupe de travail sera informé des résultats des travaux de l'équipe spéciale d'Eurostat chargée des statistiques sur le transport intermodal. La question de coopération entre Eurostat et le WP.6 concernant l'élaboration de statistiques sur le transport intermodal sera examinée.

Eurostat présentera un exposé sur ce point en mettant l'accent sur les points suivants: liste de lieux fondée sur les codes de lieux des Nations Unies pour tous les modes, indicateurs de transport et de logistique (parc de véhicules et infrastructures), statistiques du transport des marchandises par route (camions étrangers) et répartition modale dans les principaux ports (notamment aux fins de la collecte).

*Document:* Document informel WP.6 n° 6 (2012).

**j) Données sur le transport par chemin de fer des personnes à mobilité réduite**

À la suite de l'adoption par le Groupe de travail des transports par chemin de fer de la Déclaration de politique générale sur l'accessibilité des systèmes ferroviaires lourds aux voyageurs (ECE/TRANS/SC.2/212, annexe III), qui a été **approuvée** par le Comité des transports intérieurs, il a été demandé au Groupe de travail des statistiques des transports d'étudier s'il pourrait – et selon quelles modalités – recueillir les données nécessaires pour quantifier les avantages sociaux qu'offrent les mesures de promotion de l'accessibilité.

Le Groupe de travail souhaitera sans doute examiner cette question sur la base des renseignements communiqués par l'Agence ferroviaire européenne.

*Documents:* ECE/TRANS/SC.2/212, annexe III; ECE/TRANS/WP.6/2010/8.

**k) Relations entre les statistiques de l'énergie et les statistiques des transports**

À sa soixante et unième session, le Groupe de travail a pris note de l'expérience faite par le Danemark concernant l'utilisation des relations entre les statistiques de l'énergie et les statistiques des transports (ECE/TRANS/WP.6/159, par. 57).

À sa soixante-deuxième session, le Groupe de travail a décidé de garder ce point à l'ordre du jour de la présente session (ECE/TRANS/WP.6/161, par. 43).

Le Groupe de travail souhaitera sans doute procéder à un échange de vues sur cette question.

#### **4. Indicateurs statistiques d'efficacité en matière de sécurité routière**

À sa soixante-deuxième session, le Groupe de travail a décidé de tenir un débat sur les indicateurs statistiques d'efficacité en matière de sécurité routière à la présente session. Dans ce cadre, le Groupe de travail souhaitera sans doute être informé du projet DaCoTA de l'UE (collecte, transfert et analyse de données) et procéder à un échange de vues sur les indicateurs d'efficacité en matière de sécurité routière.

Le programme de ce débat sera étoffé et les contributions des délégations seront les bienvenues.

#### **5. Recensement de la circulation dans la région de la Commission économique pour l'Europe**

##### **a) Recensement 2010 de la circulation sur les routes E**

Au cours de sa soixante-treizième session, le Comité des transports intérieurs a invité les États membres de la CEE à participer au recensement 2010 de la circulation sur les routes E conformément à sa résolution n° 259 et les a priés de communiquer avant le 1<sup>er</sup> novembre 2011 les données demandées (ECE/TRANS/221, par. 97).

Le secrétariat a publié les données reçues ainsi que les résultats des recensements précédents (2000 et 2005) sur le site Web du WP.6: [www.unece.org/trans/main/wp6/wp6.html](http://www.unece.org/trans/main/wp6/wp6.html).

Le Groupe de travail sera informé de l'état d'avancement du recensement 2010 de la circulation sur les routes E (document informel WP.6 n° 7 (2012)).

Le Groupe de travail souhaitera sans doute établir un groupe spécial d'experts du recensement 2015 de la circulation sur les routes E afin d'évaluer les résultats du recensement de 2010, d'élaborer à l'intention des gouvernements des recommandations concernant les procédures et les méthodes à appliquer pour le recensement 2015 de la circulation sur les routes E et d'élaborer une résolution qui sera adoptée par le Comité des transports intérieurs de la CEE en 2014.

*Documents:* ECE/TRANS/2009/11; document informel WP.6 n° 7 (2012).

##### **b) Recensement 2010 du trafic sur les lignes ferroviaires E**

Au cours de sa soixante-treizième session, le Comité des transports intérieurs a invité les États membres de la CEE à participer au recensement 2010 du trafic sur les lignes ferroviaires E conformément à sa résolution n° 260 et les a priés de communiquer avant le 30 juin 2012 les données demandées (ECE/TRANS/221, par. 97).

Le secrétariat a publié les résultats du précédent recensement du trafic sur les lignes ferroviaires E (2005) sur le site Web du WP.6: [www.unece.org/trans/main/wp6/wp6.html](http://www.unece.org/trans/main/wp6/wp6.html).

Le Groupe de travail souhaitera sans doute établir un groupe spécial d'experts du recensement 2015 du trafic sur les lignes ferroviaires E afin d'évaluer les résultats du recensement 2010, d'élaborer des recommandations à adresser aux gouvernements concernant les procédures et méthodes à suivre pour le recensement 2015 du trafic sur les

lignes ferroviaires E et d'élaborer une résolution qui sera adoptée par le Comité des transports intérieurs de la CEE en 2014.

*Documents:* ECE/TRANS/2009/12; document informel WP.6 n° 7 (2012).

## **6. Collecte et diffusion de statistiques des transports par la Commission économique pour l'Europe**

Suite à l'adoption de la feuille de route pour la collecte et la diffusion de statistiques des transports (ECE/TRANS/WP.6/159, par. 44 à 48), le secrétariat a publié les statistiques des accidents de la route en Europe et en Amérique du Nord ainsi que les statistiques des transports de la CEE pour l'Europe et l'Amérique du Nord (statistiques publiées autrefois dans le *Bulletin annuel de statistiques des transports pour l'Europe et l'Amérique du Nord*) (voir le site Web du WP.6: [www.unece.org/transport/resources/publications/transport-statistics.html](http://www.unece.org/transport/resources/publications/transport-statistics.html)).

Le Groupe de travail souhaitera sans doute examiner une proposition du Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports visant à scinder en deux parties le petit questionnaire sur les statistiques des accidents de la route: la partie existante à laquelle s'ajouteraient des informations manquantes émanant de CARE, en particulier des données relatives à l'alcool au volant (ECE/TRANS/WP.6/2012/4, ECE/TRANS/WP.6/2012/5).

*Documents:* ECE/TRANS/WP.6/2012/4, ECE/TRANS/WP.6/2012/5.

## **7. Activités de renforcement des capacités**

Étant donné que la feuille de route recommandait l'organisation d'activités de renforcement des capacités en matière de collecte de statistiques des transports et de statistiques sur la sécurité routière, en particulier dans les pays de l'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale (EOCAC), le secrétariat a organisé un atelier de renforcement des capacités en matière de statistiques des transports à Bakou (Azerbaïdjan, décembre 2011), en coopération étroite avec le Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports.

Le Groupe de travail souhaitera sans doute être informé d'une étude élaborée par un consultant concernant l'évaluation des économies des pays d'Asie centrale et des statistiques relatives au système de transport de ces pays (document informel WP.6 n° 8 (2012)).

*Document:* Document informel WP.6 n° 8 (2012).

## **8. Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports**

Le Groupe de travail souhaitera sans doute être informé des activités du Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports.

## **9. Activités statistiques d'organisations internationales intéressant le Groupe de travail**

Le Groupe de travail souhaitera sans doute recevoir des rapports des représentants des organisations ci-après sur leurs activités en cours et futures dans le domaine des statistiques des transports:

- a) Commission européenne (DG MOVE);
- b) Commission européenne (Eurostat);
- c) Forum international des transports (ITF);
- d) Autres organisations internationales.

## **10. Questions diverses**

### **a) Dates de la prochaine session**

Le Groupe de travail sera informé des dates de sa prochaine session.

### **b) Renseignements concernant les prochaines réunions sur les statistiques des transports**

Le Groupe de travail souhaitera sans doute être informé des dates et des lieux des prochaines réunions sur les statistiques des transports en 2012-2013.

## **11. Élection du Bureau**

Conformément au Règlement intérieur de la Commission et à la pratique établie, le Groupe de travail élira un président pour les prochaines sessions qui se tiendront en 2013-2014.

## **12. Résumé des décisions**

Conformément à la décision du Comité des transports intérieurs (ECE/TRANS/156, par. 6), à la fin de la session, le Président présentera brièvement les décisions prises. Après la session, le secrétariat de la CEE, en coopération avec le Président, élaborera un rapport sur les résultats de la session.

*Document:* ECE/TRANS/156.

---